

Étretat et le phare du Cap d'Antifer



Une randonnée proposée par benoittrando

Étretat est une commune balnéaire et touristique située le long de la Manche, sur la côte d'Albâtre, proche de l'estuaire de la Seine, marquée par ses falaises et célèbre pour ses trois arches successives.



Randonnée n°16134442

Durée :	4h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.42km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	347m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	345m		
Point haut :	156m	Commune :	Étretat (76790)
Point bas :	49m		

Description

Stationnement sur l'un des parkings (payants) Route du Havre.

(D/A) Se diriger vers la ville en descendant la Route du Havre, par le petit chemin se trouvant à droite de la chaussée et prévu pour les piétons. Au premier feu tricolore, traverser la route et s'engager Rue Anicet Bourgeois. Ensuite, tourner dans la première à gauche, Rue de Traz Périer pour rejoindre la jetée.

(1) Suivre la jetée par la gauche en direction de l'Aiguille. Monter les escaliers menant en haut des falaises. Aller sur la droite pour se rendre à la Pointe de la Porte d'Aval et admirer la vue. Ensuite, revenir sur ses pas et poursuivre à droite sur le sentier entre les falaises et le golf pour gagner la prochaine pointe : la Pointe de la Manneporte (superbe panorama).

(2) Reprendre le chemin en direction du Sud-Ouest. Descendre la colline pour arriver à une station de pompage à main gauche. Passer la station, monter la pente pour atteindre la Pointe de la Courtine. Aller jusqu'à la pointe pour admirer la vue, (au bout, à main gauche, il y a une sorte de petite grotte ouverte avec une belle vue sur les falaises), puis revenir sur ses pas.

(3) Reprendre le sentier et entamer la descente vers la Valleeuse d'Antifer. Suivre le sentier, vers les terres, en longeant une route, Rue d'Antifer. Après quelques mètres effectués, à main droite se trouve un petit escalier qui donne accès à la route. Le descendre, tourner à droite et descendre jusqu'à la plage (endroit très sympathique).

(4) De la plage, revenir sur ses pas et prendre le premier sentier de droite et en montée. Monter la colline en suivant le sentier du littoral, balisage Orange. Après la clôture électrique, prendre tout de suite à droite pour aller vers la falaise et suivre le sentier jusqu'à la Pointe du Fourquet.

(5) Descendre, passer le creux du chemin et suivre en face. Le sentier part à droite. Le suivre et passer entre deux poteaux de bois (passage conçu dans la clôture, pour les randonneurs). Monter en direction du Phare du Cap d'Antifer et poursuivre jusqu'à la route au pied du phare.

(6) Poursuivre en empruntant la route jusqu'au premier croisement en X, aux premières maisons du hameau Jumel. Tourner à gauche, Rue de la Côte, poursuivre tout droit en traversant le hameau La Place et arriver à un croisement en X. Tourner à droite, Rue des Châtaigniers et descendre jusqu'au premier virage à gauche.

(7) Tourner à gauche, passer la barrière forestière et emprunter le Chemin du Bois Gaillard et suivre ce chemin jusqu'à la route, Rue d'Antifer.

Points de passages

- D/A Parking payant Route du Havre**
N 49.702857° / E 0.200645° - alt. 72m - km 0
- 1 Jetée**
N 49.707956° / E 0.20156° - alt. 53m - km 0.69
- 2 - Pointe de la Manneporte**
N 49.704325° / E 0.189372° - alt. 129m - km 2.05
- 3 - Pointe de la Courtine**
N 49.698782° / E 0.182904° - alt. 123m - km 3.48
- 4 Valleeuse d'Antifer**
N 49.695505° / E 0.180518° - alt. 63m - km 4.35
- 5 - Pointe du Fourquet**
N 49.689951° / E 0.169312° - alt. 135m - km 5.62
- 6 - Phare d'Antifer**
N 49.683148° / E 0.164943° - alt. 145m - km 6.68
- 7 Rue des Châtaigniers**
N 49.684227° / E 0.183585° - alt. 135m - km 9.06
- 8 Rue d'Antifer**
N 49.691032° / E 0.188712° - alt. 108m - km 9.96
- 9 Petit Vilaine - Chemin**
N 49.699479° / E 0.191413° - alt. 141m - km 11.49
- D/A Parking payant Route du Havre**
N 49.702848° / E 0.200742° - alt. 74m - km 12.42

(8) À la route, prendre à droite, parcourir environ 200 m jusqu'au premier virage et tourner à gauche dans le chemin qui monte dans le bois. Poursuivre tout droit et traverser le champ à la sortie du bois. Au bout du champ, au croisement enX, prendre le chemin de gauche qui mène au terrain de Golf d'Étretat au lieu-dit Petit Valaine.

(9) Tourner à droite et suivre le chemin pour arriver à Étretat. Au bout du chemin, descendre sur la route, prendre à droite, faire quelques mètres et suivre le fléchage municipal pour rejoindre la Route du Havre et le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Quasiment tous les stationnements de la ville sont payants. Il existe des parkings à l'extérieur, Route du Havre, ceux-ci sont aussi payants et un maximum de stationnement de 10 h est autorisé. Il existe des places gratuites en haut de la falaise d'Amont, parking de la Chapelle Notre-dame.

A proximité

Superbes points de vue et impressionnantes falaises entre (1) et (6).

Les Halles du marché, situées Place du Maréchal Foch.

Le Manoir de la Salamandre, 4 Bd Président René Coty.

Le Clos Arsène Lupin, 15 Rue Guy de Maupassant.

Le château des Aygues, Rue Jacques Offenbach.

La Villa la Guillette, 57 rue Guy de Maupassant.

L'Église Notre-Dame, Av. Nungesser et Coli.

La Chapelle Notre-Dame-de-la-Garde, Falaises d'Amont.

Les jardins d'Étretat, un musée d'art contemporain à ciel ouvert, Av. Damilaville.

La plage d'Étretat et sa jetée

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-etretat-et-le-phare-du-cap-d-antifer/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

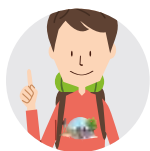


Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

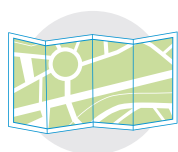
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



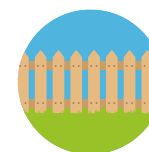
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



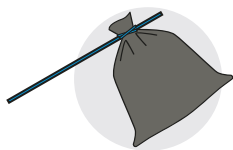
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.